



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 20 décembre 2018

n° 235-18 C

Objet : RD - Adoption de l'évaluation à mi-parcours 2015-2017 du Contrat de ville 2015-2020 valant rapport d'évaluation 2017

- date de convocation le 14 décembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt décembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 72

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Alain Thieffenat

Jean-Luc Berthalay

Julien Donzel

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino -

Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux -

Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet -

Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand -

Dominique Mornand - Christian Papegay - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau -

Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Pierre Duperier

Jean-Pierre Fresso

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Albert Darvey

Jean-Maurice Venturini

Céline Barniaudy - Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de François Blanc à Pierre Hemar - de Frédéric Bret à Jean-Michel Picot - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Christian Gogny à Damien Regairaz - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Pierre Perez à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 3

Emmanuelle Andrevon - Stéphane Bochet - Luc Meunier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 20 décembre 2018

délibération n° 235-18 C

objet **RD - Adoption de l'évaluation à mi-parcours 2015-2017 du Contrat de ville 2015-2020 valant rapport d'évaluation 2017**

Driss Bourida, vice-président chargé du renouvellement urbain, de la politique de la ville et de l'action sociale, rappelle que la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a fixé le nouveau cadre de la politique de la ville pour la période 2015-2020. L'évaluation des Contrats de ville a vocation, d'une part, à rendre compte de la mise en œuvre et des résultats du programme d'actions et, d'autre part, à apprécier le fonctionnement et l'impact du contrat.

L'évaluation des Contrats de ville intervient en deux temps : à mi-parcours de la mise en œuvre du contrat (afin notamment de réajuster la stratégie déployée, en adaptant ses orientations et en actualisant la programmation des actions), puis à la fin du contrat (afin, cette fois, d'apprécier les résultats vis-à-vis de la stratégie initiale).

Le Contrat de ville mis en place vise à favoriser le développement d'actions nouvelles innovantes et l'amélioration de celles existantes. Ainsi, une centaine de projets sont soutenus chaque année, dont une soixantaine par l'agglomération grâce à un budget annuel politique de la ville de 602 000 €.

Les trois premières années de contrat ont vu se déployer de nombreux partenariats au service du renforcement du parcours de vie des habitants.

De nouvelles actions ont été instaurées :

- déploiement de l'association « Ma chance moi aussi », avec 94 enfants suivis en trois ans,
- développement du plan de développement des usages du numérique, avec 750 personnes impliquées sur la partie éducation aux médias (« Connectons-nous »), 25 personnes relais formées dans les quartiers en politique de la ville sur l'accompagnement des pratiques numériques des familles et de la jeunesse,
- déploiement de l'association Sport dans la ville spécialisée dans l'accompagnement des jeunes issus de quartiers prioritaires pour les rendre acteurs de leur parcours professionnel. Un stade de football labellisé a été construit aux Hauts-de-Chambéry. Environ 60 jeunes fréquentaient le terrain à fin 2017. Une installation sur le Biollay est prévue en 2018,
- mise en place de CitésLab par Grand Chambéry pour le développement de l'entrepreneuriat, avec 118 personnes accompagnées, dont 37,4 % d'habitants des quartiers en politique de la ville, et 90 acteurs rencontrés.

Un travail toujours plus important est mené avec le tissu associatif :

- 150 jeunes impliqués dans des chantiers jeunes en partenariat avec les centres sociaux du territoire (chantiers éco-citoyens, jobs d'été, etc.),
- 126 journées de formation à la préparation du permis de conduire proposées par la Régie Coup de Pouce à des salariés en insertion professionnelle,
- mise en place d'ordi-pratique, opération de reconditionnement d'ordinateurs au profit de personnes en situation de fracture numérique mêlant formation et mise en place d'un ordinateur recyclé (Régie Plus, association BLE, médiathèque de Chambéry). 40 personnes ont été formées et 50 ateliers menés,
- 5 jardins partagés, 7 lieux cultivés, 200 habitants impliqués grâce à un collectif d'acteurs et 17 acteurs de terrains,
- 5 sessions de formation et 2 sessions de sensibilisation aux valeurs de la République et à la laïcité assurées par l'Etat auprès des partenaires du Contrat de ville et notamment des partenaires associatifs,
- l'Ecole de la 2^{ème} chance,
- partenariat avec la Dynamo.

Une évaluation-action a été mise en place dès le mois de février 2018 pour travailler avec l'ensemble des partenaires. Cette évaluation s'est construite autour :

- de 4 groupes établis sur les thématiques prioritaires à traiter au titre du contrat (développement économique et emploi, prévention de la délinquance, cadre de vie, éducation et parentalité),

- de la consultation et le recueil de l'avis des conseils citoyens lors de la rentrée citoyenne 2018 et l'association aux différents groupes de travail,
- d'entretiens avec les élus concernés par des quartiers prioritaires ou en veille active effectués pour revoir l'ensemble des actions.

L'évaluation à mi-parcours présente :

- un bilan à trois ans des principales actions mises en œuvre et des financements dédiés,
- une synthèse des points forts et points faibles du contrat,
- les perspectives pour adapter la feuille de route sur la période 2019-2020.

Ce rapport fera l'objet d'une restitution à l'ensemble des acteurs et participants et permettra d'élaborer une nouvelle forme de conventionnements et d'appel à projets pour la période 2019-2020 avec une feuille de route renouvelée.

Cette démarche menée conjointement avec les services de l'Etat poursuivra le travail engagé en 2018 pour :

- renforcer les actions pertinentes apportant une réelle plus-value,
- redynamiser certains projets pour mieux répondre aux besoins des habitants,
- favoriser les actions menées sur l'ensemble des quartiers fragiles, qu'ils soient prioritaires ou en veille active,
- favoriser les expérimentations.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de politique de la ville,

Vu le Contrat de ville de Chambéry métropole 2015-2020 signé le 17 juillet 2015,

Vu l'avis du comité de pilotage du Contrat de ville du 20 décembre 2018, portant sur l'approbation de l'évaluation du Contrat de ville,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** l'évaluation à mi-parcours, jointe en annexe, du Contrat de ville valant rapport d'évaluation 2017.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 235-18 C

Objet de l'acte : RD - Adoption de l'évaluation à mi-parcours 2015-2017 du Contrat de ville 2015-2020 valant rapport d'évaluation 2017

Thème Préfecture : 8 - Domaines de compétences par thèmes 5 - Politique de la ville-habitat-logement

Date de l'acte : 20 décembre 2018

Annexe : Rapport;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20181220-lmc1H21572H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21572H1

Date de transmission en Préfecture : 07 janvier 2019

Date de réception en Préfecture : 07 janvier 2019